NOTES ET COMMUNICATIONS

I

MANUSCRITS DE CLASSIQUES LATINS A LA BIBLIOTHÈQUE DE MONS

Je crois rendre service aux latinistes en extrayant d'un Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Mons que je dois publier prochainement dans le *Recueil des travaux publiés par la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Gand*, fasc. 65, le signalement sommaire des codices suivants :

218/109, nos 601-604 : Catulle, Tibulle, Properce et la xve épître d'Ovide (Sapho) ; ms. italien (?) du xve siècle, à plusieurs reprises étudié et collationné, sauf, peut-être, pour ce qui concerne le texte ovidien.

48/102, nos 296-298 : *a)* Symmaque, choix de lettres ; *b)* Sénèque, correspondance avec saint Paul ; Lettres à Lucilius, 1-66 ; ms. du xiie siècle, sur parchemin, provenant de l'abbaye de Bonne-Espérance, près de Binche (cf. P. Thomas, *Bull. Acad. roy. de Belgique*, 30, p. 157 et 35, p. 304).

18/111, no 84 : Extraits de Sénèque, Lettres à Lucilius, 1-66 ; ms. du xiiie siècle, sur parchemin, de même provenance (cf. P. Faider, *Mélanges P. Thomas*, 1930, p. 238).

13/160, no 41 : [Seneca], Formula honestae vitae, ms. du xiiie siècle, de même provenance.

529, no 1076 : Sénèque, fragments du *De Clementia*, feuillets de parchemin détachés des gardes de l'ouvrage : *Tertia pars Enneadum J. R. Antonii Sabellici*, Paris, 1509 ; texte daté *in fine* de 1364.

223/224, no 618 : Lucain ; ms. du xiie siècle (ou du début du xiiie), sur parchemin, de même provenance, avec *in calce* une curieuse carte en T, contemporaine, ou à peu près, de la transcription du texte.

217/209, no 600 : Valère Maxime, *cum supplementis* ; ms. du xve siècle, sur papier et vélin, provenant de la bibliothèque de l'érudit tournaisien chanoine de Winghe.

530, no 1077 : Sextus Rufus ; ms. italien du xive siècle, sur parchemin, avec d'élégantes enluminures, provenant de la même bibliothèque.

11/104, n° 28 : Dares Phrygius, ms. du XIII^e^ siècle, sur parchemin, provenant de l'abbaye de Bonne-Espérance.

180/200, n° 548 : Priscien, l. I-XVIII ; ms. du XII^e^ siècle, sur parchemin, de même provenance. Le texte est particulièrement correct et l'exécution matérielle (écriture et lettrines) atteste l'excellence du *scriptorium* de Bonne-Espérance.

333/352, n° 780 : Flavius Josèphe (*versio antiqua*) ; ms. du XII^e^ siècle, sur parchemin, copié en 1155 à la même abbaye par le frère Rainardus (cf. P. Faider, *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. VII, 1928, p. 141).

Il y a lieu de signaler en outre un certain nombre de textes intéressants à des titres divers, et notamment :

234/202, n° 633 : Saint Augustin, Confessions ; ms. du début du XIII^e^ siècle, sur parchemin ; copie exécutée à l'abbaye de Saint-Denis-en-Broqueroie, près de Mons, par le frère Lisiardus, sur un modèle très ancien ainsi qu'en font foi : *a)* le style des deux premières lettrines ; *b)* les termes de la *subscriptio* ; *c)* la collation du texte.

52/213, n° 312 : Fragment de l'*Apocalypsis Goliae* ; copie du XIV^e^ ou du début du XV^e^ siècle ; inconnue à Strecker (cf. sa récente édition) et offrant une leçon intéressante (étude de M. Hélin, à paraître dans la *Revue belge de philologie et d'histoire*).

52/213, n° 309 : *Tabula originalium*, de la même époque, riche en titres d'ouvrages classiques, et très précise.

62/195, n° 342 : *De tonsura et vestimentis et vita clericorum*, petit poème du XII^e^ siècle très peu connu (édition défectueuse de Reiffenberg, en 1843) et que le ms. de Mons (XIII^e^ siècle, sur parchemin, provenant de l'abbaye de Cambron, près d'Ath) permet d'attribuer à un certain Gobertus Laudunensis (cf. l'étude et l'édition de M. Hélin, *Mélanges P. Thomas*, 1930, p. 422, et *Musée belge*, 36, 1930, p. 135).

Enfin mention doit être faite des cours professés au collège de Clermont, à Paris, par le fameux P. Alexandre (1547-1621), en 1592 et 1593. Ces documents peuvent servir à une histoire de l'enseignement des lettres classiques, à Paris même, à l'époque indiquée.

J'ajoute que ces recherches ne sont que le prélude d'une entreprise plus vaste : l'Académie royale de Belgique, sur la proposition de six de ses membres (Dom U. Berlière, le R. P. H. Delehaye, MM. J. Bidez, Fr. Cumont, H. Pirenne et P Thomas), a décidé d'entreprendre la publication d'un Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de Belgique (non compris le dépôt de la Bibliothèque royale), à l'instar de la collection française. Un rapport de M. Bidez (*Bull. Acad. roy. de Belgique*, 5^e^ série, t. XVI, p. 419) autorise à ce sujet les plus belles espérances.

P. FAIDER.

II

UN EXEMPLE DE RÉPARTITION SÉMANTIQUE : LES MOTS QUI SE RAPPORTENT A LA MAISON

La langue de Plaute répartit systématiquement les valeurs de *domus* et de *aedēs*, *-ium*. Le premier est un terme pour ainsi dire abstrait; il désigne la maison en tant que possession du *dominus*, et ne se trouve pour ainsi dire qu'aux cas à valeur locale : locatif *domī*, accusatif *domum* (répondant à la question *quō*), ablatif *domō*. *Domus* se définit par les mots qui lui sont opposés : *forīs*, *forās* ou les locatifs : *duellī* (*bellī*), *mīlitiaeque*. Il peut avoir aussi le sens de « gens habitant la maison et vivant autour du *dominus* »; ainsi dans la phrase de Cicéron *domus nostra te salutat*. Quand Plaute veut insister sur l'aspect matériel de la maison, il recourt à *aedēs*, qui du reste peut se joindre à *domus* : ainsi dans Cas. 662, *insectatur omnis domi per aedes*; Mil. 121 *in aedes me ad se deduxit domum*. Ces valeurs différentes apparaissent dans les composés et les dérivés : de *domus* sont issus *dominus* « maître de maison » (et non « habitant » ou « constructeur de maison »), *domicilium*, terme de droit désignant le fait d'être domicilié quelque part. Au contraire, la valeur concrète des dérivés de *aedēs* est frappante : *aedilis* « magistrat chargé de la surveillance des bâtiments »; *aedificō* « je bâtis » (il n'existe pas de **domificō*). Sans doute, à l'époque classique, trouve-t-on des confusions entre *aedēs* et *domus*; mais elles sont rares, et souvent elles apparaissent déterminées par des raisons particulières. Cette valeur spéciale de *domus* explique que le mot soit peu représenté dans les langues romanes; *aedēs* ne l'est pas non plus sans doute, mais ce sont d'autres termes concrets qui ont pris sa place : *casa*, *mānsiō*, *hospitāle*.

Une distinction de même nature peut se faire pour les différents noms de la porte : *forēs*, *ostium*, *iānua*, *porta*. Chez Plaute, les trois premiers mots semblent indifféremment employés; seul *porta* a le sens spécial de « porte de ville ». Mais à *forēs* s'apparentent les adverbes *forīs*, *forās* « dehors », et le mot semble moins désigner la porte en tant qu'objet matériel que comme délimitant ce qui est le domaine du *dominus*, la *domus*, par opposition à ce qui se trouve en dehors d'elle. Aussi n'y a-t-il pas de dérivé de *forēs* pour désigner le « portier » : celui-ci se dit non pas **foritor* mais *iānitor* ou *ostiārius*. Enfin à basse époque on voit apparaître *portārius* (Vulg.), créé sur *porta* qui a perdu son sens de « porte de ville » (anciennement « passage pratiqué dans le mur du rempart », cf. *portus*) pour prendre le sens général de « porte ». Ces dis-